



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°4 du vendredi 24 juin 2011

Sont présents : 17 membres du CA sur 24, quorum atteint (voir annexe 1).
Monsieur DUPRADEAU, Principal, Président du CA, ouvre la séance à 17h30.
Il excuse l'absence de M.CHOLLET, représentant du Conseil Général et de Mme KHERKHACH, représentante de la mairie d'Agen.
M. FLECHE, Principal adjoint est désigné comme secrétaire de séance.

L'ordre du jour est ainsi adopté :

1. Approbation du Procès verbal du CA n°3 du 14 mars 2011
2. Répartition de la DGH 2011/2012
3. Répartition de la dotation LOLF 2011/2012
4. Prélèvement sur fonds de réserve, service général
5. Convention de groupement de commande de denrées alimentaires d'Agen-Nérac
6. Demande de remise gracieuse pour créance
7. Autorisation de recrutement et renouvellement de contrats aidés CUI
8. Projet d'établissement 2011/2015
9. Sortie d'intégration sixièmes
10. Modifications du règlement intérieur
11. Fermeture de l'établissement
12. Il n'y a pas de questions diverses

1. Approbation du PV de la séance n°3 du 14 mars 2011

Le procès-verbal est adopté après adjonction au point n°2 (compte financier) du paragraphe suivant :
« Les représentants des parents d'élèves FCPE proposent le gel du tarif de la demi-pension en fonction des résultats de l'exercice 2011. »

2. Répartition de la DGH 2011/2012

M. le Principal reprend les étapes ayant conduit à la proposition de répartition de ce jour ainsi que les orientations et explications apportées lors de la réunion de la commission permanente du 9 juin (annexe 2). Il rappelle les raisons ayant conduit à la suppression d'un poste d'espagnol ainsi que le complément de service en physique-chimie. Il propose de réserver 11 heures non affectées à la concertation entre les professeurs principaux. Après avoir évoqué le mouvement des personnels, et les affectations sur BMP non encore connues, il répond à plusieurs questions concernant les sections bilangues, la distinction entre vacataire et contractuel, entre CSD et CSR, et la situation en EPS. Il précise enfin que la situation est encore susceptible d'évoluer.

Les représentants des professeurs soulignent la part trop importante réservée aux heures supplémentaires et demandent un scrutin à bulletin secret.

Le projet de répartition de la DGH est soumis au vote et rejeté.

Nombre de votants : 17
Pour 5
Contre 11
Abstention 1

3. Répartition de la dotation LOLF 2011/2012

M. le gestionnaire du collège précise que la dotation est à nouveau en baisse (26,8%) par rapport à la précédente et qu'elle est arrivée tardivement. Il détaille la structure de la LOLF et la répartition qu'il propose en fonction des reliquats par postes (annexe 3). Devant les choix qui s'imposent, il donne la priorité à l'achat des manuels et la justifie par le fait que dans certaines disciplines des manuels ont plus de dix ans. Les représentants de parents FCPE demandent pourquoi l'on ne s'inspire pas de ce qui est fait en lycée : achat d'un livre pour deux, qui reste dans l'établissement. Les représentants PEEP considèrent au contraire que c'est à la maison que l'élève a besoin de son manuel. M. le Principal rappelle que la situation en collège est bien différente de celle du lycée et il évoque la solution d'avenir que pourrait être le manuel numérique.

Puis la proposition de répartition est soumise au vote et adoptée.

Nombre de votants : 17
Pour 10
Contre 3
Abstention 4

4. Prélèvement sur fonds de réserve

Suite à l'audit réalisé au collège afin d'optimiser notre réseau, M. le Gestionnaire souhaite acquérir un onduleur et un nouveau serveur pour 2540,00 € ainsi que du matériel d'équipement : un audiomètre pour l'infirmerie, quatre tableaux numériques pour les salles de sciences et une sonorisation portable pour 6300,00 € (annexe 4).

La demande est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 17
Pour 17
Contre 0
Abstentions 0

5. Convention de groupement de commande

Actuellement, notre collège est lié au lycée de Marmande, M. le Gestionnaire propose de se détacher de cet établissement pour se rattacher au groupement d'achat de denrées alimentaires du collège Chaumié situé dans la même zone d'Agen-Nérac (annexe 5). Ce rattachement ne prendrait effet qu'au 1^{er} janvier 2012. La proposition est soumise au vote et adoptée à l'unanimité

Nombre de votants : 17
Pour 17
Contre 0
Abstention 0

6. Demande de remise gracieuse

Il s'agit d'une famille non solvable dont la créance de demi-pension s'élève à 57,60 € pour l'exercice 2010 et pour laquelle M. le Gestionnaire demande une annulation. La proposition est proposée au vote et adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants :	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

7. Autorisation de recrutement et renouvellement de contrats CUI

M. le Principal demande aux membres du Conseil d'administration de l'autoriser, comme chaque année, à signer en tant qu'employeur les contrats CUI, qu'il s'agisse de recrutements ou de renouvellements. Aux questions qui lui sont alors posées, il fait un rappel historique et précise qu'il s'agit des emplois d'EVS, actuellement au nombre de 450 environ et gérés par le collège. Les représentants des parents FCPE et des professeurs souhaitent des précisions sur l'avenir incertain des EVS ainsi que sur les avantages et inconvénients que cette position d'employeur présente pour le collège. Les représentants des parents PEEP et des collectivités territoriales s'interrogent sur le statut d'employeur et la responsabilité juridique du chef d'établissement, s'agissant de contrats de droit privé. Ils se demandent si la charge n'est pas devenue trop lourde pour le collège. Un scrutin à bulletin secret est demandé. La demande d'autorisation de signature est soumise au vote et rejetée.

Nombre de votants :	17
Pour	2
Contre	12
Abstention	3

8. Projet d'établissement 2011/2015

Un représentant des professeurs quitte la séance.

M. le Principal rappelle les étapes de l'élaboration du nouveau projet d'établissement (annexe 6). Il évoque le travail en commissions et en assemblée plénière tout au long de l'année, ainsi que la présentation faite en commission permanente le 9 juin. Il souligne le lien avec le projet d'établissement 2006/2010 et ses déclinaisons. Il montre également le rapport étroit avec le projet académique 2011/2015. Trois axes principaux sont retenus : assurer la réussite de tous, développer les projets éducatifs, améliorer l'orientation des élèves. M. le Principal explique que les diverses actions ont été formalisées et que les fiches actions seront systématiquement annexées au projet. L'ensemble fera l'objet d'une évaluation sous forme d'un rapport annuel. Il répond ensuite aux interrogations des représentants de parents et des professeurs, ces derniers souhaitent une formation sur le handicap, en particulier sur les troubles du langage. Le recours aux parents ayant des compétences dans ces domaines pourrait être envisagé.

Après quoi, le projet d'établissement est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Nombre de votants :	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

9. Journée d'intégration des sixièmes

La reprise de cette action jugée extrêmement positive et interrompue l'année dernière implique un accord du Conseil d'administration car elle s'apparente à une sortie scolaire et son financement relève pour partie des crédits LOLF. Elle se déroulera les 12, 13 et 15 septembre prochains à Moirax, sur le site de Trotte-Lapin, et concernera tous les élèves de sixièmes à raison de 2 classes par jour. Les fédérations de parents apporteront une contribution financière.

Le projet est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Nombre de votants :	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

10. Modification du règlement intérieur

Après étude par la commission permanente du 9 juin dernier, deux modifications du règlement intérieur sont proposées (annexe 7). Elles concernent le régime des sorties et les exclusions de cours. Elles sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

Nombre de votants :	16
Pour	16
Contre	0
Abstention	0

11. Fermeture de l'établissement

M. le Principal présente pour information le calendrier de fin d'année scolaire et de rentrée (annexe 8) et répond à une question concernant la rentrée échelonnée des élèves les lundi 5 et mardi 6 septembre ainsi que les horaires.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Principal lève la séance à 19 h 45.

Le secrétaire de séance

Le Président du Conseil d'Administration